



Marloie, le 11 octobre 2011

**Compte-rendu de la réunion
de la Commission Locale de Développement Rural du 29 septembre 2011
à l'école communale de Houyet**

Présents :

M. Yvan PETIT, Bourgmestre et Président de la CLDR ;
Mmes et Ms. Muriel ARNOULD, Ginette BASSIAUX, Simone WANTIER, Pierre LEDENT,
Christophe LONNOY, Michel JEROME, Hughes PETIT, Jean GILLARD, Jacques LEBRUN,
Daniel HOEKMAN, Jean LEFEBVRE, André CHARLIER, Achille ADNET, Georges HAUTOT,
Membres de la CLDR ;

Mme Frédérique WEBER, INASEP

M. Alexandre COLOT, BEPN

M. Nicolas GOBLET, Employé communal

Mme Anne-Audrey WAUTERS et M. Jean-Christophe SIMON, Agents de développement FRW

Excusés :

Mmes et Ms. Nathalie JAMIN, Christiane MINGEOT, Micheline MATZ, Jacques STASSIN,
David CARNOT, Jean DETHISE, Julien LISSOIR, Christian LAMBERT

L'**ordre du jour** de la réunion se présente comme suit :

- A. Approbation du PV de la réunion du 17 mars 2011

- B. Le PCDR : dernière ligne droite !
 1. Ligne du temps de l'ODR
 2. Rappel des composantes du PCDR
 3. Le bilan de la participation citoyenne
 4. La stratégie de développement: les derniers ajustements
 5. Articulations entre :
 - Les éléments déterminants (par défi !) de l'analyse de la situation existante des forces et faiblesses du territoire et des desideratas de la population (BEPN)
 - Les défis et les objectifs (FRW)
 - Les projets et les actions (INASEP)
 6. Les dernières modifications apportées à la liste des projets et actions
 7. Approbation du PCDR par la CLDR ?

8. Les suites...

C. Evaluation du fonctionnement de la CLDR depuis le 26 mars 2009 jusqu'à ce jour

A. Approbation du PV de la réunion de CLDR du 17 mars 2011

La réunion du 17 mars, pour rappel, était consacrée à la présentation des modifications apportées aux fiches-projets prioritaires du lot 1, à l'approfondissement d'autres projets du lot 1 et au suivi des actions de la CLDR. Le compte-rendu de cette réunion est approuvé à l'unanimité.

B. Le PCDR : dernière ligne droite

1. Ligne du temps de l'ODR

Voici, pour rappel, les grandes étapes de l'élaboration du PCDR :

- 20/12/06 : décision du Conseil Communal de lancer une nouvelle opération de développement rural
- 16/02/07 : désignation de l'organisme d'accompagnement de l'opération de développement rural (FRW) par le Ministre
- 16/09/07 : désignation de l'auteur de PCDR par le Collège (BEP + ICEDD + INASEP)
- Mai – juin 2008 : 12 réunions villageoises d'information – consultation
- Mai – septembre 2008 : rencontre des personnes ressources
- Mai à octobre 2008 : appels à candidatures pour la CLDR
- 16/10/08 : réunion de synthèse des consultations
- 15/12/08 : approbation de la composition de la CLDR par le Conseil Communal
- En 2009 : 8 réunions de CLDR et 9 séances de groupes de travail thématiques
- En 2010 : 7 réunions de CLDR et 4 séances de groupes de travail thématiques
- En 2011 : 2 réunions de CLDR

2. Rappel des composantes du PCDR

La composition du programme communal de développement rural est fixée par un arrêté de l'exécutif régional wallon comme suit :

PARTIE 1: Description des caractéristiques socio-économiques de la Commune

PARTIE 2: Description des résultats de la consultation de la population

PARTIE 3: Définition des objectifs de développement

PARTIE 4: Fiches-projets (lot 0, projets, actions)

PARTIE 5: Tableau récapitulatif (projets, objectifs, coûts, sources de subvention, planning)

3. Le bilan de la participation citoyenne

La politique de développement rural est fortement orientée vers la participation citoyenne, et ce tout au long de la mise en œuvre du PCDR, mais également par après lors de la mise en œuvre des projets et actions. Voici, rapidement brossé, quelques données qui permettent de cerner les composantes de la dynamique citoyenne de l'opération :

- ✓ 28 **personnes-ressources** rencontrées
- ✓ 12 **réunions villageoises d'information-consultation**, avec une moyenne de 12,5 participants
 - + Enquête pour la consultation des enfants et des jeunes
 - + Consultation des agriculteurs préalablement au GT agriculture
- ✓ **Réunion de synthèse des consultations**: 150 personnes présentes !
- ✓ 17 **réunions de CLDR**, avec en moyenne 22,3 membres présents
 - + participation de la CLDR aux inventaires ADESA et du Contrat de Rivière Lesse
 - + diverses réunions du Comité de rédaction de la charte du monde rural
- ✓ 13 séances de **GT thématiques** (8 thèmes distincts), avec en moyenne 18,5 participants

4. La stratégie de développement : les derniers ajustements

Lors de la rédaction des dernières parties du PCDR, quelques modifications ont été apportées dans la formulation des objectifs, sans perdre toutefois aucune des notions qui y étaient présentes. La reformulation n'intervient pas dans les défis mais uniquement dans les objectifs, dont le nombre passe de 17 à 13, avec l'ajout d'une dimension transversale, dite 'fil rouge', relative à l'identité communale et au sentiment d'appartenance. Nous renvoyons le lecteur dans l'annexe pour visualiser les modifications.

Voici les modifications apportées :

L'objectif relatif aux collaborations avec la donation royale (qui n'est en fait pas un objectif en soi mais davantage un moyen) est dispatché dans les objectifs 1 et 3 de la nouvelle version. L'objectif 1 se voit par ailleurs complété de la dimension 'culturelle', qui fait notamment écho au passé royal de l'entité.

L'objectif 5 'Amplifier les politiques de lutte contre les nuisances' n'est pas un objectif en tant que tel, il est davantage sous-tendu dans les objectifs 1, 2 et 4 de la nouvelle version.

L'objectif 8 relatifs aux aspects 'énergies renouvelables' a été reformulé pour évoquer plus largement les 'préoccupations énergétiques', intégrant de ce fait tout ce qui touche à la sensibilisation, aux économies d'énergies...

L'objectif 10 (développer la mobilité pour tous) ciblait particulièrement les usagers doux et les personnes non motorisées ; or ces publics sont déjà visés par les objectifs 8 et 10 de la nouvelle version. Par ailleurs, l'objectif 10 de la nouvelle version évoque dorénavant la

dimension de 'services de mobilité', plus large que celle de 'transport public' citée précédemment.

L'objectif 14 (intensifier la politique de création et d'amélioration des espaces publics et infrastructures sociocollectives) est dispatché dans les objectifs 12 et 13 de la nouvelle version, qui sont consacrés aux liens sociaux et au monde associatif.

Les objectifs 15 et 16 de l'ancienne version sont également reformulés et correspondent aux objectifs 11 et 12 de la nouvelle version, avec une vision plus large que l'aspect générationnel.

5. Articulations entre :

- **Les éléments déterminants (par défi !) de l'analyse de la situation existante des forces et faiblesses du territoire et des desideratas de la population (BEPN)**
- **Les défis et les objectifs (FRW)**
- **Les projets et les actions (INASEP)**

Remarque : un tableau de synthèse général qui présente les défis, les objectifs de développement ainsi que les «projets» et «actions» (répartis dans les objectifs qu'ils poursuivent de manière prioritaire), est joint en annexe à ce présent compte-rendu.

DEFI N°1 (tourisme)

- **Éléments déterminants (+ et -)**
 - + Environnement naturel exceptionnel et riches patrimoines bâti et culturel
 - + Contrat de Rivière Lesse, partenaire clé en matière de protection de la ressource 'eau'
 - Présence de nombreux chancre et éléments du patrimoine bâti en mauvais état
 - Collaborations limitées et difficiles avec la Donation royale
 - Manque :
 - d'une identité touristique forte (autre que kayaks)
 - de diversité de l'offre touristique
 - de coordination entre les acteurs touristiques
 - d'équipements et d'entretien de certaines infrastructures touristiques
 - d'outils touristiques de promotion et de communication
- **Défi et objectifs**

Parions qu'en 2021, Houyet sera un haut lieu touristique en phase avec ses ressources

1. Protéger et mettre en valeur les patrimoines bâti, naturel et culturel
2. Renforcer et développer qualitativement les équipements et produits touristiques existants et en créer de nouveaux

3. Intensifier la promotion, la communication et les partenariats dans les domaines du tourisme et de l'environnement

▪ **Projets et actions**

12 projets

A titre d'exemple:

- Cabine SNCB
- Restauration et mise en valeur des éléments du patrimoine...

12 actions

A titre d'exemple :

- Sensibilisation à la propreté
- Renforcement de la promotion touristique...

DEFI N°2 (développement & cadre de vie)

▪ **Éléments déterminants (+ et -)**

- + Caractéristiques architecturales préservées des noyaux villageois anciens
- + Paysages remarquables et environnement préservé
- + Importante réserve foncière (notamment dans deux ZACC)
- + Bonne accessibilité routière
- + Pôles économiques, culturels et d'emplois à proximité
- + Différents projets pour valoriser les énergies renouvelables
- + Nombre élevé d'indépendants et de PME

- Intégration des nouveaux lotissements
- Pas d'outil de gestion urbanistique
- Réserve foncière s'étire souvent le long des grands routes
- Diminution du nombre d'exploitations agricoles et augmentation de leurs tailles
- Manque de commerces de proximité et d'une offre en logements (notamment publics) acquisitifs et locatifs abordables et de qualité

▪ **Défi et objectifs**

Parions qu'en 2021, Houyet sera une commune qui aura assuré son développement sans porter préjudice à la qualité de son cadre de vie

4. Gérer l'urbanisation pour conserver une consommation parcimonieuse et réfléchie du territoire
5. Encourager le maintien et la création d'activités économiques
6. Intégrer les préoccupations énergétiques dans le quotidien des houyetois
7. Contribuer à l'accessibilité des logements

- **Projets et actions**

- 13 projets**

- A titre d'exemple :

- Développement de l'offre en logements
 - Mise en œuvre d'un schéma de structure

- 9 actions**

- A titre d'exemple :

- Primes communales dédiées à la rénovation des logements
 - Encouragement de la diversification agricole

DEFI N°3 (mobilité & sécurité routière)

- **Éléments déterminants (+ et -)**

- + Bonne accessibilité routière
 - + Création des services TAXISTOP, relais handi-contact...
 - + Bon réseau de promenades balisées + RAVeL

 - Offre du TEC peu développée et peu adaptée aux besoins
 - Offre ferroviaire peu attractive
 - Manque d'aménagements le long des voiries pour les usagers lents
 - Présence des voiries régionales qui génèrent des problèmes tels : vitesse excessive, sentiment d'insécurité, difficulté d'intégration de ces infrastructures routières...

- **Défi et objectifs**

Parions sur la mobilité : en 2021, Houyet sera une commune dans laquelle chacun pourra se déplacer efficacement et en toute sécurité, tant à l'intérieur de la commune que de et vers l'extérieur

8. Mener une politique globale et cohérente en faveur des usagers doux
9. Sécuriser les villages, notamment les entrées et les traversées par les routes régionales
10. Développer les services de mobilité et les possibilités de liaison entre les villages

- **Projets et actions**

- 14 projets**

- A titre d'exemple :

- Aménagement des entrées de village
 - Aménagement du RAVeL Houyet-Dinant

- 4 actions**

- A titre d'exemple :

- Prévention et répression en matière de sécurité routière
 - Amélioration des services des TEC

DEFI N°4 (vie associative - social/services - citoyenneté)

▪ **Éléments déterminants (+ et -)**

- + Présences de nombreuses associations (+ attractivité de la commune, la convivialité, les liens sociaux)
- + Espace citoyen dans l'ancienne gare du chef-lieu assure une multitude de services
- + CPAS assure de nombreuses missions

- Attentes de la population non-rencontrées en termes :
 - d'infrastructures socio-collectives et aires de rencontre et de convivialité
 - d'activités culturelles, socio-collectives, artistiques ou sportives
- Manque de collaboration entre les associations, et entre les habitants des différents villages
- Manque de transports en commun liant les villages au Chef-Lieu

▪ **Défi et objectifs**

Parions qu'en 2021, Houyet sera une commune conviviale, favorisant le dynamisme associatif et le bien-être des habitants

11. Développer les services de proximité et leur accès au plus grand nombre
12. Encourager le raffermissement des liens sociaux et la participation de tous à la vie communale
13. Renforcer le soutien aux associations, leviers d'intégration et de solidarité

▪ **Projets et actions**

16 projets

A titre d'exemple :

- Aménagement de la Mirande en Maison de l'entité
- Création d'aires de convivialité
- Elargissement des services d'accueil de l'enfance

16 actions

A titre d'exemple :

- Création d'un Conseil communal des jeunes
- Actions favorisant l'intégration des nouveaux habitants

Remarque : Les éléments déterminants (positifs et négatifs) et les projets et actions présentés ne sont bien sûr pas exhaustifs. Ils sont présentés ici pour éclairer la logique et l'enchaînement des différentes parties du PCDR. En séance, les participants disposent de la liste complète des projets et actions répartis en fonction des objectifs qu'ils poursuivent de manière prioritaire.

Des participants émettent des commentaires sur les points suivants :

- Il convient d'être particulièrement attentif aux services de gardes d'enfants. Des échos font état de l'absence actuelle de place à Houyet village, suite au départ d'une gardienne diplômée.
- La mise en place de services communaux de mobilité ne doit pas décharger les sociétés de transport en commun de leur mission de service public.

Devant ces interventions, il est précisé que la problématique de l'encadrement des enfants a bien été prise en considération dans les débats et qu'un projet est inscrit dans le PCDR sur cette thématique. Par ailleurs, le Président tient à souligner les efforts récents consentis par la commune pour élargir les services d'accueil de l'enfance, notamment en terme d'horaire.

En matière de services de mobilité, si des perspectives sont tracées en matière de création de nouveaux services (notamment communaux), il est également prévu de renforcer la concertation avec les TEC pour permettre une meilleure adéquation des services avec les besoins des utilisateurs.

6. Les dernières modifications apportées à la liste des projets et actions

Le PCDR compte à ce stade 55 projets (18 en lot 1, 17 en lot 2, 20 en lot 3) et 41 actions. Voici les dernières modifications apportées dans la formulation des intitulés de projets :

- « *Création de nouvelles infrastructures Horeca* » est intégré dans projet n°22: « *Encouragement du maintien et de la création de commerces et de PME* »
- « *Aménagement de la cour de l'école de Wanlin* » est transféré dans les demandes de petits travaux
- « *Réalisation d'un audit énergétique de la totalité des bâtiments + création d'un poste d'auditeur en énergie + achat d'une caméra thermique en association avec d'autres communes* » est modifié en « *Création d'un poste d'auditeur en énergie* »
- « *Acquisition et aménagement de la salle 'La Mirande' à Celles et aménagement de ses abords* » est modifié en « *Aménagement de la salle 'La Mirande' à Celles en Maison de l'entité et aménagement de ses abords* »
- « *Achat, par la Commune, d'un podium empilable pour les événements organisés par les associations* » et « *Achat, par la Commune, d'un projecteur LCD, d'un canon à chaleur, de matériel de sonorisation... mis à disposition des associations* » sont regroupés en un seul intitulé « *Achat, par la Commune, de matériel mis à disposition des associations* »
- « *Aménagement d'une maison de village, de logements, d'une crèche... dans la grange de Ciergnon* » est modifié en « *Réhabilitation de la grange de Ciergnon* »

La 1ère demande de convention

Il avait précédemment été convenu de proposer l'aménagement de la salle 'la Mirande' de Celles en première convention, dès l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon. Or, il apparaît maintenant préférable de postposer quelque peu ce projet, au vu des travaux relatifs à l'égouttage qui se profilent à Celles. En conséquence, il est proposé de

faire passer le projet de construction des logements à Houyet en première demande de convention.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Un participant attire toutefois l'attention des élus sur des problèmes d'insécurité existant dans la salle. Si les travaux sont postposés, il conviendrait d'y remédier sans tarder.

7. Approbation du PCDR par la CLDR ?

Le projet de PCDR est approuvé sans remarques et à l'unanimité par la CLDR. Des remerciements et félicitations sont exprimés à l'égard des personnes qui ont encadré sa construction.

Des remerciements sont également adressés aux autorités communales qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie aux rencontres citoyennes, ainsi qu'à l'opportunité qu'ils ont offert aux habitants de s'exprimer.

Pour information, trois exemplaires complets du dossier étaient à disposition des membres depuis deux semaines dans les locaux de l'administration communale, et des documents de travail (notamment la partie 3 du PCDR) ont été envoyés avec l'invitation à la rencontre.

8. Les suites...

La présentation du projet de PCDR au Conseil Communal et espérons, son approbation, est fixée le mercredi 12 octobre 2011. S'ensuivra la défense du dossier devant la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT), qui devrait intervenir en novembre ou décembre 2011, et ce en fonction d'éventuels autres dossiers en attente.

La FRW propose de composer la délégation chargée de défendre le dossier comme suit:

- Y. Petit, Bourgmestre et Président de la CLDR
- N. Goblet, Employé communal
- J. Stassin, Représentant de la CLDR
- A. Colot, BEPN
- F. Weber, INASEP
- A.-A. Wauters et J.-C. Simon, FRW

Cette proposition agréée l'assemblée.

Pour les suites, la CRAT est chargée de remettre un avis sur le PCDR de Houyet au Gouvernement wallon, et c'est enfin ce dernier qui statuera sur la reconnaissance et la durée de validité du dossier. L'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon ouvrira alors la voie à l'accès à des subventions préférentielles pour la mise en œuvre des projets.

En attendant l'approbation du PCDR par le GW et la première demande de convention, la FRW programme la poursuite de la mise en œuvre des actions lancées par la CLDR : la rédaction d'une charte communale du monde rural et l'élaboration de dossiers de restauration du petit patrimoine.

C. Evaluation du fonctionnement de la CLDR depuis le 26 mars 2009 jusqu'à ce jour

Le 26 mars 2009, la CLDR s'était prêtée au jeu d'un exercice d'évaluation de son fonctionnement.

Les Agents de développement soumettent les Membres de la CLDR à un nouvel exercice d'évaluation relatif au fonctionnement de la CLDR depuis mars 2009 jusqu'à ce jour.

L'évaluation est composée de deux documents que chaque participant est invité à compléter individuellement :

1. Les « patates à expression » :

Sur un document compilant des figurines symbolisant une cinquantaine d'émotions, les participants sont invités à sélectionner leurs 3 sentiments dominants par rapport au fonctionnement de la CLDR.

Voici les résultats de ce 'sondage' :

Figurine	Score
Satisfait	10
Optimiste	9
Intéressé	7
Confiant	6
Elogieux	4
Heureux	3
Déterminé	2
Obstiné	2
Concentré	1
Perplexe	1

2. Le formulaire avec questions ouvertes :

Les 15 participants ont répondu au questionnaire mais parfois de manière incomplète. Voici les différentes questions reprises dans le questionnaire et *les tendances qui ressortent du dépouillement. Certains commentaires sont également retranscrits dans leur intégralité.*

1) Participez-vous régulièrement aux réunions de CLDR ?

Oui

Tous les répondants ont répondu positivement à la question, sauf un.

Non

Si oui, quelles sont vos motivations (information, réflexion, actions...) ?

- *Défendre les intérêts des villages et des habitants*
- *S'informer sur les aspects socio-économiques de la commune*
- *Participer à la vie communale et à son développement*
- *Intéressé par le bien communal et son futur*
- *Information – dialogue – écoute*
- *Améliorer le cadre de vie des habitants*
- *Connaître les avis et les ambitions des participants*
- *Concevoir des nouveaux projets*
- *Apporter un plus à la commune*
- *Pour le bien-être des habitants*
- *Pour participer la réflexion*
- *...*

Etes-vous sollicité par votre entourage (voisins, membres d'une même association, collègues...) pour relayer des informations, des questions... ?

Plusieurs répondants ont un rôle très actif de relais avec des habitants, d'autres moins. Avec le temps, certains réflexes ont cependant tendance à se renforcer en matière de transmission d'information. Les débats de la CLDR sont évoqués ici et là dans lors des réunions des comités de village et autres associations.

Si non, pourquoi (temps, désintérêt...) ?

Le seul répondant qui n'assiste pas régulièrement aux rencontres de la CLDR évoque des problèmes d'agenda.

2) Que pensez-vous du fonctionnement de la CLDR jusqu'à ce jour ?

Fréquence des réunions : *évaluation positive, rien à signaler*

Durée des réunions : *7 répondants estiment que les réunions sont parfois un peu longues*

Nombre de participants : *3 répondants estiment que les membres de la CLDR pourraient être plus nombreux et assidus.*

Représentativité du groupe (villages, représentations politiques, socioprofessionnelles...) : *3 répondants trouvent que le groupe pourrait être plus représentatif des villages, et notamment des différentes catégories socio-professionnelles. Il est suggéré de décentraliser les réunions pour favoriser une plus grande diversité de participants.*

Rôle de relais des participants (entre la CLDR et la population et entre la CLDR et le pouvoir communal) : *le rôle de relais est insuffisant pour 3 répondants. Il est à noter que le pouvoir communal était représenté à toutes les séances.*

Diversité de l'ordre du jour : évaluation positive, rien à signaler

Qualité des informations transmises : évaluation positive. Mention spéciale pour la qualité des informations socio-économiques fournies par le BEP.

Nombre et qualité des projets/actions portés par le groupe : évaluation positive pour 13 répondants. Un répondant trouve la liste des projets trop importante.

Qualité de l'animation des réunions : évaluation positive. Mentions particulières : franche, ouverte, fair-play, performante, dynamisme et bonne humeur.

Qualité du suivi des réunions (PV, délais...) : évaluation positive. Mentions particulières : remarquable, excellent, très bon.

Autre... :

Commentaires :

- Excellents animateurs
- Très satisfait
- Activité soutenue et fouillée
- Grand merci à vous !

Les Agents de développement clôturent la séance en remerciant les Membres et en insistant sur l'importance qu'ils poursuivent leur investissement, tant dans les réunions de CLDR que dans la mise en œuvre des différentes initiatives en cours et à venir.

Pour la FRW,

Jean-Christophe et Anne-Audrey



Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
Fax: (0)84 36 88 66
famenne@frw.be - www.frw.be